

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Chaotique.

C'est le mot qui revient lorsque les personnels de l'Éducation Nationale échangent sur leurs conditions de travail et d'enseignement dans les écoles. Depuis la rentrée de janvier, alors que certains élèves reviennent, d'autres se retrouvent en éviction pour cause de COVID et d'autres encore non accueillis devant l'absence criante de moyen de remplacement. Le protocole imposé est difficilement applicable, et incompréhensible pour les familles. Les enseignant-es, les directeurs et les directrices passent leur temps, leurs soirées, leurs week-ends, à des vérifications, des diffusions d'informations et des réalisations d'attestations interminables. Contrairement aux annonces médiatiques du gouvernement, l'école a bien participé à la propagation de cette 5ème vague. Le conseil scientifique, lui-même n'est pas dupe.

Il aura fallu une grève historique le 13 janvier pour qu'enfin les personnels qui le souhaitent puissent obtenir quoi ? Des masques chirurgicaux et quelques masques FFP2 qui n'étaient, il y a encore quelques semaines, selon les mots du ministre absolument pas nécessaires... Cela faisait juste 2 ans que la FSU le demandait.

La très forte mobilisation du 13 janvier a donc montré la grande colère, l'exaspération, la lassitude et l'épuisement de toutes les catégories de personnels de l'Éducation Nationale face à un ministre et un gouvernement totalement coupés des réalités du terrain. Le mépris ressenti est immense face à la manière dont le ministre a annoncé les nouvelles mesures, toujours à la veille de leur mise en application et dans les médias parfois payants, sans que les acteurs de terrain puissent anticiper, sans leur laisser le temps de s'organiser, sans réelle concertation.

Il aura fallu cette mobilisation d'ampleur pour forcer le ministre Blanquer à envisager l'embauche de nouveaux personnels. Les besoins sont importants : il faut remplacer les enseignant-es et les personnels en arrêt, mais aussi diminuer les effectifs par classe afin de rattraper les élèves décrocheurs et compenser les acquis insuffisants liés au confinement et à la désorganisation des apprentissages.

Des mesures en urgence

Dans le budget 2022, aucune création d'emploi n'est prévue pour le premier degré alors que l'école a besoin d'un plan d'urgence pour réparer les conséquences pédagogiques de la crise sanitaire et de la politique inégalitaire menée depuis 5 ans.

Le SNUipp-FSU revendique dès à présent des créations de postes supplémentaires via un collectif budgétaire notamment pour répondre aux besoins de remplacements, de postes RASED et d'une inclusion de qualité. Dans la perspective d'une dotation globale pluriannuelle de 90 000 postes nécessaire au bon fonctionnement de l'école, le SNUipp-FSU demande immédiatement une augmentation conséquente des places au concours 2022. Il exige également la hausse des décharges pour la direction d'école, sur-sollicitée par la gestion de la crise, ainsi que l'attribution d'aides administratives pérennes à la direction et au fonctionnement des écoles.

Dans le 1er degré, 73 emplois sont alloués au département de la Seine-Saint-Denis. Cette dotation ainsi que les priorités ministérielles ne répondront pas aux besoins et aux enjeux de la période.

Pour ces raisons le SNUipp-FSU 93 demande un moratoire sur les fermetures de classes pour la rentrée 2022. En effet, pouvoir baisser les effectifs dans toutes les classes participerait grandement à la réparation indispensable des dégâts de la crise sanitaire et des manquements de l'Éducation Nationale, l'école ayant été complètement désorganisée pendant deux ans et mise à mal

depuis de nombreuses années. Pour une réelle école apprenante pour tous les élèves de Seine-Saint-Denis, il est indispensable de créer des postes «dans et hors la classe» pour :

- abaisser les effectifs dans toutes les classes,
- respecter les dédoublements à 12,
- dédoubler toutes les GS en REP,
- compter les grandes sections dédoublées dans le nombre de classes pour améliorer les décharges de directions en maternelle,
- pouvoir mettre en œuvre toutes les GS et CP à 24 hors éducation prioritaire,
- restaurer des postes de RASED,
- créer des postes de PsyEN,
- développer des postes de MPVS dans toutes les circonscriptions,
- ouvrir de nombreux postes d'ERSEH pour que les collègues déjà en poste aient moins de dossiers à gérer,
- ouvrir des postes de CPC/CPD indispensables à l'accompagnement et à la formation des collègues et pour améliorer les conditions de travail des conseillers et conseillères pédagogiques.

Nous avons besoin d'enseignant-es et d'AESH en nombre, de formation, d'une Éducation Prioritaire ambitieuse, d'enseignant-es spécialisé-es RASED mais pas uniquement ! Concernant l'inclusion scolaire, la FSU défend une école ouverte à toutes et tous. Mais encore faut-il s'en donner les moyens. L'inclusion scolaire nécessite un recrutement massif d'AESH et la reconnaissance enfin de leur métier par la création d'un vrai statut. Mais il est tout autant indispensable de développer et de créer les places nécessaires dans les établissements spécialisés et les centres de soins.

Le résultat de cette addition peut paraître pharaonique. Il n'en est rien au regard du «coût» d'un poste d'enseignant-e en comparaison aux allègements fiscaux et patronaux engagés par le gouvernement dans la période récente : 240 Mds d'€ dont 80 Mds en subvention et 160 Mds en prêts aux entreprises.

Reprenre la main sur le métier

Le SNUipp-FSU porte la revendication de l'arrêt complet des évaluations nationales qui se sont révélées être l'outil central du pilotage d'une politique éducative qui aggrave les inégalités scolaires.

Tout en continuant de dénoncer la désorganisation actuelle de l'enseignement dans les classes, le SNUipp-FSU exige l'arrêt des APC et des évaluations d'école ainsi que tout cumul présentiel distanciel. Dans la situation actuelle, il demande la suspension de toutes les prescriptions (panel PS, projets d'écoles...) qui détournent les enseignant-es du cœur de leur métier et des apprentissages des élèves.

Profilage des postes

Monsieur le directeur académique, lors de la réunion d'information concernant les LDG nous avons appris que vous souhaitiez profiler les 70 TPS de notre département. Les représentant-es du SNUipp-FSU 93 veulent ici vous dire leur opposition à ce profilage. En effet, la TPS est un projet d'école qui concerne toute une équipe, enseignant-es et direction, l'Éducation Nationale (IEN et DSDEN) et la municipalité. Le travail collectif et le conseil des maîtres et des maîtresses sont pour nous très importants dans le fonctionnement d'une école, profiler un poste c'est le danger de faire éclater ce collectif. Il est très important que les collègues connaissent l'existence d'une TPS dans certaines écoles maternelles car ils peuvent un jour pouvoir y exercer. Mais y affecter un-e collègue en particulier n'est pas, pour nous, une bonne solution. Nous vous demandons de revenir sur cette décision.

Augmenter les salaires

Le niveau de rémunération des enseignant-es français-es est faible comparé à celui de leurs homologues européens et leur pouvoir d'achat n'a cessé de se dégrader à cause de l'inflation et du gel du point d'indice tandis que de leur côté les AESH sont rémunéré-es au minimum de la Fonction publique et à temps incomplets. Le SNUipp-FSU revendique le dégel du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires. Dans l'immédiat, il exige 300€ mensuels en indiciaire pour toutes et tous.

Nous vous remercions de votre attention.